

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES -STIP-

Siège social : Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre 1003- Tunis El Khadra.

La Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP- publie, ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 Décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 14 Octobre 2025. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M Hassen BOUAITA (FMBZ KPMG TUNISIE) et Mme Nejiba CHOUK (CABINET NEJIBA CHOUK).

SOCIETE Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques - STIP

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIFS	NOTE	31/12/2024	31/12/2023
ACTIFS NON COURANTS			
Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles		9 562 611	9 320 452
Moins : Amortissements II		<u>-8 486 898</u>	<u>-8 486 898</u>
	4-1	1 075 713	833 554
Immobilisations corporelles		288 480 636	277 748 153
Moins : Amortissements IC		<u>-181 068 465</u>	<u>-178 245 255</u>
	4-2	107 412 171	99 502 898
Immobilisations financières		6 216 127	6 216 085
Moins : Provisions IF		<u>-4 508 355</u>	<u>-4 508 355</u>
	5	1 707 772	1 707 730
Total actifs immobilisés		110 195 656	102 044 182
Autres actifs non courants	6	141 363	0
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		110 337 019	102 044 182
ACTIFS COURANTS			
Stocks		41 731 114	76 716 937
Moins : Provisions St		<u>-947 446</u>	<u>-1 112 493</u>
	7	40 783 668	75 604 444
Clients et comptes rattachés		27 145 695	29 839 719
Moins : Provisions C		<u>-13 767 535</u>	<u>-13 786 062</u>
	8	13 378 160	16 053 656
Autres actifs courants		14 845 979	12 166 395
Moins : Provisions AAC		<u>-550 224</u>	<u>-154 655</u>
	9	14 295 756	12 011 740
Placements et autres actifs financiers		7 282 475	7 193 174
Moins : Provisions		<u>0</u>	<u>0</u>
	10	7 282 475	7 193 174
Liquidités et équivalents de liquidités		6 009 151	1 157 280
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		81 749 210	112 020 295
TOTAL DES ACTIFS		192 086 229	214 064 477

SOCIETE Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques - STIP

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTE	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		12 623 469	12 623 469
Réserve légale		2 419 912	2 419 912
Réserve spéciale		2 603 050	2 603 050
Réserve spéciale de réévaluation légale		74 247 016	74 247 016
Actions propres		-325 724	-325 724
Autres capitaux propres		7 705 346	7 705 346
Résultats reportés		-85 273 366	-85 887 272
Modifications comptables			
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		13 999 702	13 385 797
Résultat de l'exercice		-7 933 305	613 906
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	12	6 066 397	13 999 702
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	13	11 403 638	8 326 346
Autres passifs non courants	14	31 886 465	6 836 261
Provisions	15	16 574 042	18 447 154
Total des passifs non courants		59 864 145	33 609 761
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	16	21 038 053	23 981 463
Autres passifs courants	17	32 321 112	54 548 241
Concours bancaires et autres passifs financiers	18	72 796 523	87 925 310
Total des passifs courants		126 155 687	166 455 014
TOTAL DES PASSIFS		186 019 832	200 064 775
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		192 086 229	214 064 477

SOCIETE Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques - STIP

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

DESIGNATION	NOTE	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	19	140 156 229	137 369 852
Autres produits d'exploitation	20	456 993	950 363
Total produits d'exploitation		140 613 222	138 320 215
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks de produits finis et des encours		23 431 741	-8 741 724
Achats d'approvisionnements consommés	21	79 162 654	101 916 942
Charges de personnel	22	22 590 490	24 148 825
Dotations aux amortissements et aux provisions	23	3 789 451	3 383 342
Autres charges d'exploitation	24	9 080 860	7 403 477
Total charges d'exploitation		138 055 196	128 110 862
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 558 026	10 209 353
Charges financières nettes	25	-12 737 721	-10 892 858
Autres gains ordinaires	26	2 681 466	2 236 796
Autres pertes ordinaires	27	-102 767	-615 658
TOTAL CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS		-10 159 022	-9 271 720
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		-7 600 996	937 633
Impôt sur les sociétés	28	-332 309	-323 727
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT	29	-7 933 305	613 906

SOCIETE Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques – STIP

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

DESIGNATION	NOTES	31/12/2024	31/12/2023
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Résultat net		-7 933 305	613 906
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions		1 232 776	1 453 379
QP des subventions d'investissement inscrites en résultat		0	-3 750
* Variation des stocks		34 985 823	2 834 817
* Variation des créances		2 694 023	-806 522
* Variation des autres actifs courants		-2 679 585	-85 749
* Variation des Placements et autres actifs financiers		-89 301	327 848
* Variation des fournisseurs et autres dettes		-120 336	-4 917 166
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	30	28 090 095	-583 237
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		-10 974 642	-6 609 476
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-41	102 113
Décassements provenant des charges à répartir		-212 045	
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'invest.	31	-11 186 728	-6 507 363
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Encaissements provenant d'emprunts et dettes assimilées		62 391 786	33 679 152
Remboursement d'emprunt		-75 734 039	-26 804 417
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	32	-13 342 252	6 874 734
VARIATIONS DE TRESORERIE			
Trésorerie au début de l'exercice		-11 142 203	-10 926 337
Trésorerie à la clôture de l'exercice		-7 581 089	-11 142 203

Société Tunisienne des Industries de Pneumatique « STIP »

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31/12/2024 (En Dinars Tunisiens)

PRODUITS		CHARGES		SOLDE AU 31/12/2024	
LIBELLES	MONTANTS	LIBELLES	MONTANTS	LIBELLES	MONTANTS
Revenus et autres produits. d'expl Production stockée	140 613 222	Stockage de production	-23 431 741		
Total	140 613 222	Total	-23 431 741	Production	117 181 481
Production	117 181 481	Achats consommés	79 162 654	Marge sur coût matières	38 018 827
Marge sur coût matière	38 018 827	Autres charges externes	8 556 508	Valeur ajoutée brute	29 462 319
Valeur ajoutée brute	29 462 319	Impôts et taxes	524 353		
		Charges de personnel	22 590 490		
Total	29 462 319	Total	23 114 843	Excédent brute d'exploitation	6 347 477
Excédent brut d'exploitation	6 347 477				
Autres produits ordinaires	0	Autres charges/gains ordinaires	2 578 699		
Produits financiers	0	Charges financières	-12 737 721		
Transfert et reprise de charges	0	Dotations aux amorts et aux provisions	-3 789 451		
		Impôt sur les sociétés	-332 309		
Total	6 347 477	Total	-14 280 782	Résultat des activités ordinaires	-7 933 305

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2024**

NOTE N°1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La STIP est une société anonyme, créée le 21 Juillet 1980. Son capital a été augmenté à plusieurs reprises pour être porté au 31 Décembre 2003 à 42 078 240 D. Ce capital a été réduit, par l'AGE du 30 Juin 2008, pour un montant de 29 454 768 D ramenant ainsi la valeur nominale de l'action de 10 D à 3 D. La même AGE a décidé une augmentation du capital qui n'a pas été suivie d'effets pour le montant de 42 078 240 D (émission de 14 026 080 nouvelles actions). L'AGE du 19 Juin 2014 a réduit le capital de 3 D pour le ramener de 12 623 472 D à 12 623 469 D et ce, moyennant l'annulation d'une action acquise par la société.

La STIP est une société commerciale régie par la réglementation tunisienne, ainsi que par les dispositions de ses statuts qui prévoient comme objet principal la fabrication et la commercialisation des pneumatiques et de tous autres articles en caoutchouc manufacturé.

Suite à l'acquisition de la société "SONAP", la "STIP" est devenue, à partir de Juillet 1991, l'unique producteur de pneumatiques en Tunisie.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun et bénéficie à ce titre des avantages fiscaux relatifs à l'exportation de biens et de services.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 Octobre 2001 a décidé l'ouverture du capital par offre publique de vente (OPV). Cette opération a porté sur 382 529 actions représentant, à l'époque, 10 % du capital social.

NOTE N° 2. REFERENTIEL COMPTABLE

2.1. DECLARATION DE CONFORMITE :

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises. Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations courantes ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

2.2. BASES DE MESURES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

2.2.1. Continuité d'exploitation :

La société a enregistré au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2024 un déficit égal à 7 933 305 D ce qui a entraîné la baisse des capitaux propres de +13 999 702 D au 31 Décembre 2023 à +6 066 397 D au 31 Décembre 2024, pour un capital de 12 623 469 D.

Bien que les capitaux propres soient en dessous de la moitié du capital social, la direction de la STIP estime être en mesure de continuer l'exploitation de la société.

Les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que la STIP est en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

2.2 .2. Unité monétaire :

Les états financiers sont établis en Dinars Tunisiens.

2.2.3. Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'entrée qui comprend :

- le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables,
- les frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, les frais de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation.

Les amortissements sont calculés linéairement sur les durées d'utilisation effectives de chaque immobilisation et sur la base des taux suivants :

Nature d'immobilisation	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	33 %
Matériel de transport	20 %
Matériel informatique	15 %
Installations, Agencements et Aménagements des constructions	10 %
Matériel et outillage industriel	10 %
Know How	10 %
Mobilier et matériel de bureau	10 %
Fonds de commerce	5 %
Constructions	5 %

*La société a réévalué une partie de ses immobilisations au cours de l'exercice 1996. Cette opération a été faite sur la base des indices de réévaluation fixés par le décret 90-905 du 4 Juin 1990 et a permis de dégager une réserve spéciale de réévaluation légale égale à 7 724 096 D, inscrite parmi les capitaux propres. Les valeurs nettes comptables des immobilisations réévaluées sont amorties linéairement aux taux suivants :

Nature d'immobilisations	Taux d'amortissement
Matériel et outillage industriel	20 %
Constructions	2,5 à 5 %

*Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 20 du décret-loi N°2021-21 du 28 Décembre 2021 portant loi de finances pour 2022, la STIP a procédé en 2021 à la réévaluation de ses immeubles bâtis et non bâtis sur la base des indices fixés par le décret présidentiel N°2022-297 du 28 Mars 2022. Cette réévaluation a généré une plus-value égale à 74 247 016 D inscrite parmi les capitaux propres sous la rubrique Réserve spéciale de réévaluation légale. La valeur des immobilisations corporelles a été augmentée d'égal montant.

2.2.4. Stocks :

Les stocks (de matières premières, matières consommables, produits en cours et produits finis) sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent conformément au paragraphe 31 de la norme comptable NC 04 relative aux stocks.

Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Le coût historique des stocks correspond au coût d'achat pour les éléments achetés et au coût de production pour les éléments produits. Il inclut l'ensemble des coûts encourus pour mettre les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Les pièces de rechange pouvant être utilisées de manière diversifiée constituent des stocks valorisés au coût d'achat. En revanche, les pièces de rechange spécifiques utilisées exclusivement pour des immobilisations non interchangeables sont traitées en tant qu'immobilisations conformément à la norme comptable NC 05 relative aux immobilisations corporelles.

2.2.5. Emprunts et charges d'emprunts :

Le principal des emprunts est comptabilisé, pour la partie débloquée, au passif du bilan sous la rubrique « Passifs non courants ». La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est classée parmi les passifs courants.

Les charges d'emprunts se rapportant à des actifs qualifiés (immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles) sont comptabilisées en résultat financier, sous l'intitulé "Charges financières nettes", à mesure qu'elles sont courues.

2.2.6. Opérations en monnaies étrangères :

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, sur la base du cours du jour de l'opération à la date d'engagement et à celui du règlement lors de leur dénouement financier. Les différences de change définitives dégagées sont portées, selon le cas, au niveau des comptes de pertes et gains de change.

A la date de clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires courants libellés en monnaies étrangères sont actualisés en dinars par référence au taux de change en vigueur à cette date. Les pertes et les gains de change latents découlant de cette actualisation sont portés en résultat conformément aux dispositions de la norme comptable NC N°15 relative aux opérations en monnaies étrangères sauf pour les gains ou les pertes de change de l'entreprise relatifs à la conversion d'éléments monétaires d'actif ou de passif, dont la durée de vie prédéterminée ou prévisible s'étend au delà de la fin de l'exercice subséquent qui sont reportés et amortis, sur une base systématique et logique, sur la durée de vie restante de l'élément d'actif ou de passif.

2.2.7. Revenus :

Les revenus provenant de la vente des produits fabriqués par la société sont comptabilisés lorsque l'ensemble des conditions suivantes sont satisfaites :

- La société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété ;
- Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable ;
- Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société ;
- Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

2.2.8. Notification de redressement douanier :

La STIP a reçu en 2020 une notification de redressement de la part de la direction des douanes pour un montant égal à 156 649 077 D pour cause de non rapatriement des produits des exportations.

Compte tenu des justificatifs présentés et des efforts en vue de présenter les justificatifs restants, la société estime que le risque financier est peu probable.

2.3. LISTE DES JOURNAUX AUXILIAIRES :

Au 31 Décembre 2024, les journaux auxiliaires mis en place sont les suivants :

1 Ventes M'SAKEN	37 ATB AGENCE CENTRALE
2 Ventes MENZEL BOURGUIBA	38 ARAB BANKING CORPORATION
3 Ventes export MB	39 UIB CHARGUIA
03 Achats locaux	40 STUSID AGENCE TUNIS
04 Achats étrangers	41 Caisse M'SAKEN
05 BFT CC 11394/0	42 Caisse MENZEL BOURGUIA
06 BS CC 03404700319/1	43 Caisse TUNIS
07 BNA CC 02901154932R	44 Caisse transit SOUSSE
08 STB CC 68740/9	48 BFT en Dollars
09 STB M'SAKEN 3985/5	49 BFT EN Euros
10 Retenue à la source	50 STB EN Dollars
11 UIB M'SAKEN 5800000246	51 STB EN Euros
12 BNA CC 05601150004356	52 BH compte en Devises
13 BS M'SAKEN 404700102/1	53 Journal avance locales
14 BNA M'SAKEN 4282	54 Journal avances étrangères
15 BIAT 603052897/0	55 BEST BANK EN USD
16 BT EL MENZAH 302673	56 BH COMPTE BID
17 AMEN BANK 0210110662/9	57 STB COMPTE BID
18 UIB SIDI BELHASSEN	58 BNA COMPTE BID
19 BH 175124000062/2	59 Opérations Div Fournisseurs
20 UBCI 020229738291/000	60 STB CPT Crédeur
21 BT ROM 22	61 BNA EURO
22 BS ML 61404700113/8	62 BH NV
23 STB ML 015080581/7	63 STB
24 BT ML CC 307743	64 Actualisation frs étrangers
25 Effets à recevoir ENTREE	69 Opérations Div. Clients
26 Effets à payer	70 BH CCB N°2124
27 Ventes Diverses	71 BANQUE ZITOUNA
28 BFT compte professionnel	72 ZITOUNA USD 33636
29 Opérations diverses	73 UBCI MEGRINE EN USD
30 Effets à recevoir SORTIE	99 SOLDE EFFET 99
31 Paie	OD Opérations diverses
32 BH Agence Charguia	VE CPT Vente au comptant M'SAKEN
34 BT Rue Turquie 50/300468-2	BTK BTK
35 BH ML 700086/7	BTL BTL
36 UBCI AGENCE BOURGUIBA	ESSAI VENTE ESSAI PNEU
	00 A-Nouveaux

2.4. Fait marquant de l'exercice

Au cours de l'exercice 2024, la Direction Générale de la société a décidé, après consultation de la Commission Centrale du Contrôle du Licenciement en place auprès du ministère des affaires sociales, l'arrêt de l'activité (chômage technique) des deux usines pour 2 mois à partir du 16 Avril 2024.

Durant cette période, le personnel a bénéficié de 50% de son salaire brut ; Cette décision a été prise en raison du niveau du stock de produits finis atteint par la société, environ 50 000 KD à la date de la prise de décision du chômage technique.

Il convient de signaler que l'activité commerciale de la société ne s'est pas arrêtée pour autant et que les deux usines ont repris la production à partir du 29 Avril 2024 pour Menzel Bouguiba et le 22 Mai 2024 pour M'SAKEN.

2.5. Evénement postérieur à la date de clôture

Postérieurement au 31 décembre 2024, une grève a été décidée par le nouveau bureau syndical de la société et a couvert la période allant du 13 mars au 2 avril 2025.

Cette grève a notamment perturbé la production, les ventes et a retardé le dédouanement des importations de matières premières.

L'impact financier de cette grève sur les comptes de 2025 ne peut être actuellement estimé.

3. NOTES RELATIVES AU BILAN

Le bilan de votre société, arrêté au 31 décembre 2024, présente un total égal à 192 086 229 D contre 214 064 477 D au 31 décembre 2023, enregistrant une diminution égale à 21 978 249 D détaillée par rubrique comme suit :

DESIGNATION	AU 31/12/2024	AU 31/12/2023	VARIATIONS	
			+	-
ACTIFS :				
ACTIFS NON COURANTS :				
Actifs immobilisés				
- Immobilisations incorporelles	1 075 713	833 554	242 159	
- Immobilisations corporelles	107 412 171	99 502 898	7 909 273	
- Immobilisations financières	1 707 772	1 707 730	41	
Total actifs immobilisés	110 195 656	102 044 182	8 151 473	
- Autres actifs non courants	141 363	0	141 363	
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	110 337 019	102 044 182	8 292 836	0
ACTIFS COURANTS :				
- Stocks	40 783 668	75 604 444		34 820 777
- Clients et comptes rattachés	13 378 160	16 053 656		2 675 497
- Autres actifs courants	14 295 756	12 011 740	2 284 015	
- Placements et autres actifs financiers	7 282 475	7 193 174	89 301	
- Liquidités et équivalents de liquidités	6 009 151	1 157 280	4 851 871	
TOTAL ACTIFS COURANTS	81 749 210	112 020 295	7 225 188	37 496 273
TOTAL ACTIFS	192 086 228	214 064 476	15 518 025	37 496 273
				-21 978 249
CAPITAUX PROPRES :				
- Capital social	12 623 469	12 623 469	0	
- Réserve légale	2 419 912	2 419 912	0	
- Réserves spéciales	2 603 050	2 603 050	0	
- Réserve de réévaluation légale	74 247 016	74 247 016	0	
- Actions propres	-325 724	-325 724	0	
- Autres capitaux propres	7 705 346	7 705 346	0	
- Résultats reportés	-85 273 366	-85 887 272	613 906	
- Résultat de l'exercice	-7 933 305	613 906		8 547 211
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 066 397	13 999 702	613 906	8 547 211
PASSIFS :				
PASSIFS NON COURANTS :				
- Emprunts	11 403 638	8 326 346	3 077 292	
- Autres passifs non courants	31 886 465	6 836 261	25 050 203	
- Provisions	16 574 042	18 447 154		1 873 111
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	59 864 145	33 609 761	28 127 495	1 873 111
PASSIFS COURANTS :				
- Fournisseurs et comptes rattachés	21 038 053	23 981 463		2 943 410
- Autres passifs courants	32 321 112	54 548 241		22 227 129
- Concours bancaires et autres passifs financiers	72 796 523	87 925 310		15 128 788
TOTAL PASSIFS COURANTS	126 155 687	166 455 014	0	40 299 327
TOTAL PASSIFS	186 019 832	200 064 775	28 127 495	42 172 439
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	192 086 229	214 064 477	28 741 401	50 719 650
				-21 978 249

4. NOTES RELATIVES AUX IMMOBILISATIONS

4.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Les immobilisations incorporelles nettes sont passées de 833 554 D au 31 décembre 2023 à 1 075 713 D au 31 décembre 2024. L'augmentation de 242 159 D enregistrée au cours de l'exercices 2024 correspond aux avances versées au titre de la mise en place du nouvel ERP.

4.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Au 31 Décembre 2024, la valeur nette comptable des immobilisations corporelles est arrêtée à 107 412 171 D contre 99 502 898 D au 31/12/2023 enregistrant une augmentation nette égale à 7 909 273 D détaillée comme suit :

- Acquisitions nettes de l'exercice	10 732 483 D
- Dotations aux amortissements	-2 823 210 D

Variation nette	7 909 273 D

4.3 DETAIL DES VARIATIONS PAR RUBRIQUE D'IMMOBILISATION :

Les mouvements enregistrés par poste d'immobilisation sont détaillés au tableau ci-après :

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES & AMORTISSEMENTS
AU 31 DECEMBRE 2024**

IMMOBILISATIONS	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				V C N AU 31/12/2024	REEVALUATION 2021
	Soldes 31/12/2023	Acquisitions 2024	Transferts cessions 202	Soldes 31/12/2024	Soldes 31/12/2023	Dotations 2024	Reprises 2024	Soldes 31/12/2024		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Know How	7 004 062			7 004 062	7 004 062			7 004 062	0	0
Logiciels	720 139			720 139	720 139			720 139	0	0
Fonds commercial	762 697			762 697	762 697			762 697	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	833 554	242 159		1 075 713	0			0	1 075 713	0
Sous-total (I)	9 320 452	242 159	0	9 562 611	8 486 898	0	0	8 486 898	1 075 713	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	1 517 178	0		1 517 178	0	0	0	0	1 517 178	149 079
Constructions	88 184 353	0		88 184 353	23 966 291	137 515	0	24 103 806	64 080 547	63 254 981
Constructions réévaluées	3 544 316	0		3 544 316	715 463	14 090	0	729 553	2 814 763	2 674 286
Agencem -amén. des constructions	3 086 643	265 837		3 352 480	1 460 963	43 985	0	1 504 948	1 847 532	8 168 669
Matériel & outillages industriels	115 520 943	3 138 929	718 872	119 378 745	106 337 757	1 739 924	0	108 077 680	11 301 064	0
Matériel & outil. industriels réévalués	37 454 318	0		37 454 318	37 454 318	0	0	37 454 318	0	0
Matériel de transport	2 094 234	0	44 394	2 138 627	1 763 420	141 996	0	1 905 416	233 211	0
Matériel informatique	1 600 293	25 428	3 608	1 629 328	1 398 604	116 413	0	1 515 018	114 310	0
Agencement-Amén. & Installations	13 935 351	1 355 060	156 703	15 447 113	4 646 675	596 364	0	5 243 039	10 204 074	0
Equipement de bureau	630 310	19 946	63 572	713 828	501 764	32 924	0	534 688	179 140	0
Immobilisations corporelles en cours	10 180 216	5 927 284	-987 148	15 120 351	0	0	0	0	15 120 351	0
Sous-total (II)	277 748 153	10 732 483	0	288 480 636	178 245 255	2 823 210	0	181 068 465	107 412 171	74 247 016

Conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, un inventaire physique des immobilisations a été réalisé fin décembre 2024 courant janvier 2025. Le rapprochement avec les données comptables a été finalisé en 2025 et les régularisations en découlant ont été constatées dans les comptes de 2025. Elles ont concerné essentiellement des immobilisations totalement amorties.

Une codification des immobilisations est planifiée pour 2025.

4.4 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE :

Les dotations aux amortissements de l'exercice 2024 arrêtées à 2 823 210 D ont été régulièrement calculées sur la base des taux suivants :

LIBELLES	TAUX	DUREE DE VIE
- Fonds commercial	(1)	20 ans
- Know how	(1)	10 ans
- Logiciels	(2)	3 ans
- Constructions	2,5%,5%,100%	40 et 20 ans
- Agencements et Aménagements	10%	10 ans
- Matériel & outillage	20%	5 ans
- Matériel de transport	20%, 100%	5 ans
- Matériel & outillage industriels	10%, 20%, 100%	10 et 5 ans
- Matériel informatique	10%, 15%, 100%	10 et 6 ans

(1) Rubrique totalement amortie depuis le 31/12/2017

(2) Rubrique totalement amortie depuis le 31/12/2021

NOTE N° 5 : LES IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Cette rubrique est détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2024	31/12/2023	Varlations
VALEURS BRUTES			
Titres de participation			
SOMACOP	594 910	594 910	0
SMTP	4 508 355	4 508 355	0
Total des titres de participation	5 103 265	5 103 265	0
Cautionnements	1 112 862	1 112 820	42
TOTAL VALEURS BRUTES	6 216 127	6 216 085	42
Provisions pour dépréciation	-4 508 355	-4 508 355	0
VALEURS NETTES COMPTABLES	1 707 772	1 707 730	42

- La participation de la STIP au capital de la SMTP, totalement provisionnée depuis 2017, n'a pas subi de mouvements.
- Les cautionnements donnés :
Ce poste arrêté au 31/12/2024 à 1 112 862 D est détaillé comme suit :
 - STEG 1 097 815 D
 - STOA AIR LIQUIDE 8 169 D
 - EUROMED MAERSK 2 134 D
 - SONEDE 1 143 D
 - PTT 700 D
 - LOYERS 2 900 D

TOTAL 1 112 862 D

Les cautions de la STEG correspondent à une avance sur consommation égale à un douzième de la consommation moyenne annuelle et mise à jour compte tenu de l'augmentation de la consommation ou des tarifs appliqués. Elle est remboursable en cas de rupture du contrat.

NOTE N°6: AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants correspondent aux charges à répartir détaillées comme suit :

Charges à répartir	212 045 D
Résorptions des charges à répartir	-70 682 D
VALEURS NETTES COMPTABLES	141 363 D

NOTE N° 7 : STOCKS :

Au 31 Décembre 2024, la valeur nette comptable des stocks s'élève à 40 783 668 D contre 75 604 444 D au 31/12/2023, enregistrant une baisse égale à 34 820 777 D (-46 %), détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2024	31/12/2023	VARIATIONS	
			VALEURS	%
VALEURS BRUTES				
Matières premières	17 520 097	28 918 083	-11 397 985	-39.41%
Autres approvisionnements	9 747 850	9 903 947	-156 097	-1.58%
En-cours de production	7 203 055	6 253 271	949 783	15.19%
Stock de produits finis	7 260 112	31 641 637	-24 381 525	-77.06%
TOTAL VALEURS BRUTES	41 731 114	76 716 937	-34 985 823	-45.60%
PROVISIONS	-947 446	-1 112 493	165 047	-14.84%
VALEURS NETTES COMPTABLES	40 783 668	75 604 444	-34 820 777	-46.06%

Au 31 Décembre 2024, les provisions pour dépréciation des stocks se détaillent comme suit :

LIBELLES	31/12/2024	31/12/2023	VARIATIONS
Pièces de rechange M'saken	-500 000	-500 000	0
Pièces de rechange Menzel Bourguiba	-300 000	-300 000	0
Matières Premières	-31 830	-30 802	-1 029
Produits finis Msaken	-98 739	-264 814	166 075
Produits finis Menzel Bourguiba	-16 877	-16 877	0
TOTAL	-947 446	-1 112 493	165 047

NOTE N° 8 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :

Au 31 Décembre 2024, les créances nettes sur les clients s'élèvent à 13 378 159 D contre 16 053 657 D à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant une diminution égale à 2 675 497 D (-16,67 %) détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2024	31/12/2023	VARIATIONS
VALEURS BRUTES			
- Clients ordinaires	13 375 827	16 481 476	-3 105 649
Clients locaux	10 088 858	6 050 961	4 037 897
Clients étrangers	3 286 968	6 760 394	-3 473 426
Chèques en caisse	0	3 670 121	-3 670 121
Clients douteux	13 767 535	13 326 417	441 119
Ecart de conversion	2 332	31 825	-29 493
TOTAL VALEURS BRUTES	27 145 695	29 839 718	-2 694 023
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	-13 767 535	-13 786 062	18 527
VALEURS NETTES COMPTABLES	13 378 159	16 053 657	-2 675 497

Au 31 Décembre 2024, les soldes des comptes clients locaux s'élevant à 10 088 858 D se détaillent comme suit :

SOMACOP	5 288 145
STAFIM INDUSTRIELLE	1 741 862
STE AFRICAINE DISTRIBUTION AUTOCAR	594 482
CENTRE TECHNIQUE DELA CHIMIE	555 880
STE GENERALE DES PNEUX	489 351
SOCIETE JAWAD PNEUMATIQUE EN GROS	462 751
S T T	402 468
SIOC	337 659
SNDP	88 381
S T T	39 703
RECO PNEU	36 767
STPCI	35 639
STATION PNEUS L'ESPOIR	12 856
Divers	2 916
	10 088 858

Au 31 Décembre 2024, les créances clients étrangers s'élèvent à 3 286 968 D détaillées comme suit :

SARL BOUKHELF	1 263 524
COGIMEX DISTRIBUTION	1 200 577
PNEUS BAB DOUKKALA	654 418
SARL MAGHREB TRAILER INDUSTRIE	123 290
AUTO RETRO SUD PROVENCE	45 160
	3 286 968

Au 31 Décembre 2024, les créances douteuses s'élèvent à 13 767 535 D détaillées comme suit :

SNP	6 151 364
W T C	2 628 190
SOMACOP CLT DOUTEUX	1 722 742
STPCM	1 313 272
STE CLE DU PORT	1 198 707
COGIMEX DISTRIBUTION	429 248
STE AKD-THIQA IMPORTATION MOYENS DE	143 448
MAR MACCHINE	75 623
S T T	43 704
I.C.A.R	32 152
STAFIM INDUSTRIELLE	23 336
TUBFLEX	5 750
	13 767 535

Les provisions constituées au titre des créances douteuses ont enregistré une diminution nette égale à 18 527 D suite principalement au recouvrement d'un montant de 207 200 D auprès de la SOMACOP, à la reprise partielle d'une provision constituée en 2023 sur le client COGIMEX pour 30 397 D et à la constitution d'une provision de 219 070 D au titre des créances détenues sur les clients MAR MACCHINE et STE AKD-ETHIQA.

NOTE N° 9. AUTRES ACTIFS COURANTS :

Cette rubrique est analysée comme suit :

LIBELLES	31/12/2024	31/12/2023	VARIATIONS
VALEURS BRUTES			
Fournisseurs débiteurs	6 501 490	4 937 629	1 563 861
Sociétés du groupe	0	1 607 565	-1 607 565
Etat, crédit d'I.S	5 790 742	4 498 811	1 291 931
Etat, TVA récupérable	200 028	69 788	130 241
Etat, TVA retenue à la source	50 805	0	50 805
Etat, Impôts et taxes	36 532	0	36 532
Etat, report d'impôt	0	592	-592
Charges constatées d'avance	1 027 030	589 647	437 384
Avances et prêts au personnel	281 909	317 015	-35 107
Avance - Chomage technique	259 694	0	259 694
Produits à recevoir	298 206	0	298 206
Divers	399 542	145 348	254 194
TOTAL VALEURS BRUTES	14 845 979	12 166 394	2 679 585
Provision pour dépréciation	-550 224	-154 655	-395 569
TOTAL PROVISIONS	-550 224	-154 655	-395 569
VALEURS NETTES COMPTABLES	14 295 756	12 011 740	2 284 016

- SOCIETES DU GROUPE :

Les créances sur les sociétés du groupe ont été totalement réglées en 2024 suite à l'assainissement opéré par Mr Montasser DRIDI.

LIBELLES	31/12/2024	31/12/2023	VARIATIONS
Somacop	0	1 239 967	-1 239 967
Somacop Plus	0	367 598	-367 598
Total	0	1 607 565	-1 607 565

NOTE N° 10 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

Cette rubrique, correspondant aux cautions douanières déposées auprès des banques, au 31 décembre 2024 elle est arrêtée à 7 282 475 D contre 7 193 174 D au 31 décembre 2023 enregistrant une hausse égale à 89 301 D.

NOTE N° 11 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :

LIBELLES	31/12/2024	31/12/2023	VARIATIONS
Effets à l'encaissement	1 589 207	0	1 589 207
- Banques			
STB TUNIS PORT	0	41	-41
STB M'SAKEN	14 112	13 217	894
STB	35 017	35 017	0
BANQUE ZITOUNA	4 104 928	800 350	3 304 578
ATB Agence Centrale	20 763	0	20 763
BH USD	36	36	0
BH CCBN°2124	61	133	-73
BH MB	0	7	-7
Blocage saisie arrêt	176 700	197 202	-20 503
Virements Internes	0	54 000	-54 000
Total Banques	4 351 616	1 100 005	3 250 759
Caisses			
M'SAKEN	61 172	39 297	21 875
MENZEL BOURGUIBA	6 298	15 029	-8 731
TUNIS	326	2 612	-2 286
TRANSIT SOUSSE	532	337	195
Total Caisses	68 328	57 275	11 053
TOTAL GENERAL	6 009 151	1 157 280	4 851 019

* Les soldes comptables des comptes bancaires ont été valablement rapprochés aux soldes figurant sur les relevés bancaires arrêtés au 31 Décembre 2024.

* Les espèces en caisse sont conformes aux montants figurant sur les procès-verbaux des arrêtés des caisses datés du 31 Décembre 2024.

NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES :

Les capitaux propres sont ramenés de 13 999 702 D au 31 décembre 2023 à 6 066 397 D au 31 décembre 2024 enregistrant une diminution égale à 7 933 305 D détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2024	31/12/2023	Var.
Capital social	12 623 469	12 623 469	0
Réserves légales	2 419 912	2 419 912	0
Réserve spéciale	2 603 050	2 603 050	0
Actions propres	-325 724	-325 724	0
Autres capitaux propres	7 705 346	7 705 346	0
Résultats reportés	-85 273 366	-85 887 272	613 906
Réserve spéciale de réévaluation légale	74 247 016	74 247 016	0
Modifications comptables	0	0	0
Total CP avant résultat de l'exercice	13 999 702	13 385 797	613 906
Résultat de l'exercice	-7 933 305	613 906	-8 547 211
Total CP avant Affectation du résultat de l'exercice	6 066 397	13 999 702	-7 933 305

CAPITAL SOCIAL :

Au 31 Décembre 2024, la structure du capital social de la STIP se présente comme suit :

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS	MONTANTS EN DINARS	% DE PARTICIPATION
- AFRICA HOLDING	2 982 119	8 946 357	70.87%
- AUTRES ACTIONNAIRES	1 225 704	3 677 112	29.13%
	4 207 823	12 623 469	100.00%

Le tableau de variations des capitaux propres se présente comme suit :

TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2024

(Montants en Dinars)

Désignation	Capital social	Réserve légale	Réserves pour réinvest. exonérés	Réévaluation légale 2021	Réserve pour régularisation du cours boursiers	Actions propres	Autres Cx Propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total Capitaux Propres
Cx propres au 31.12.2023	12 623 469	2 419 912	1 903 050	74 247 016	700 000	-325 724	7 705 346	-85 887 272	613 906	13 999 702
Affectation résultat 2023								613 906	-613 906	0
Résultat 31.12.2024									-7 933 305	-7 933 305
T. Cx Propres au 31.12.2024	12 623 469	2 419 912	1 903 050	74 247 016	700 000	-325 724	7 705 346	-85 273 366	-7 933 305	6 066 397

Actions propres :

L'Assemblée Général Ordinaire du 19 Mars 2002 a autorisé le rachat de 32 853 actions propres afin de réguler le cours boursier à un cours moyen égal à 9,917 D soit pour une valeur totale de 325 724 D.

Au 31 Décembre 2024, la STIP détenait encore les 32 845 actions.

Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 19 (nouveau) de la loi N° 94-117 qui précise que l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire au Conseil d'Administration ne peut être accordée pour une durée supérieure à trois ans.

Il convient de préciser qu'une Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement le 1er Février 2023 a approuvé la mise à la vente de ces actions.

Situation des capitaux propres :

Compte tenu du résultat déficitaire de l'exercice 2024, les capitaux propres ont été arrêtés à 6 066 397 au 31 décembre 2024 contre 13 999 702 D à fin 2023 enregistrant une diminution égale à 7 933 305 D. Conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales, les fonds propres étant en deçà de la moitié du capital social en raison des pertes, le conseil d'administration doit dans les quatre mois de l'approbation des comptes, provoquer la réunion de l'assemblée générale extraordinaire à l'effet de statuer sur la question de savoir s'il y a lieu de prononcer la dissolution de la société.

NOTE N° 13 : EMPRUNTS :

Au 31 Décembre 2024, les emprunts bancaires à plus d'un an figurent au passif du bilan pour une valeur égale à 11 403 638 D contre 8 326 346 D au 31 Décembre 2023

La partie échue ou venant à échéance à moins d'un an figure au passif du bilan sous la rubrique "Concours bancaires et autres passifs financiers" arrêtée à 59 206 283 D au 31 Décembre 2024 contre 75 625 828 D au 31 Décembre 2023.

Les soldes débiteurs des comptes courants totalisent au 31/12/2024 la somme de 13 590 240 D

Au 31/12/2024, La situation des engagements bancaires est résumée dans le tableau suivant :

BAILLEURS DE FONDS	ACCORDS TRANSACTIONNELS 2020			CREDITS A PLUS D'UN AN	CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS						TOTAL GENERAL
	MONTANTS	REGLEMENTS 2020 à 2024	SOLDE AU 31/12/2024		CREDITS A - D'UN AN	ECHUS IMPAYES	CREDITS CT	INTERETS COURUS	SOLDES CC BANCAIRES	TOTAL A MOINS D'UN AN	
STB	19 000 000	19 000 000	0						14 927	14 927	14 927
BNA	13 000 000	12 200 000	800 000		800 000					800 000	800 000
BS + ATTIJARI BANK	2 592 000	2 592 000	0								
AMEN BANK	4 725 000	4 725 000	0								
BFT	3 000 000	3 000 000									
UIB	900 000	900 000									
BT									803	803	803
BTK									488	488	488
BH crédit cogénération				10 205 294	823 815	589 211				1 413 026	11 618 321
BH						1 800 000	12 833 335		12 328 833	26 962 168	26 962 168
BH financ. devise							4 028 971		4 028 971	4 028 971	4 028 971
UBCI							8 645 787		1 244 878	9 890 665	9 890 665
BANQUE ZITOUNA							23 446 428			23 446 428	23 446 428
Billets de Trésorerie							4 450 000			4 450 000	4 450 000
LEASING BH				1 198 344	611 778					611 778	1 810 122
Intérêts courus non échus							1 176 957			1 176 957	1 176 957
Autres									311	311	311
TOTAUX	43 217 000	42 417 000	800 000	11 403 638	2 235 593	2 389 211	53 404 522	1 176 957	13 590 240	72 796 523	84 200 161

NOTE N° 14 : AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Au 31 décembre 2024, les dettes fiscales et de CNSS à plus d'un an totalisent 31 886 465 D détaillées comme suit :

- Etat impôts et taxes	26 633 187 D
- CNSS	5 253 278 D
Total	31 886 465 D

NOTE N° 15 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Cette rubrique est arrêtée au 31/12/2024 à 16 574 042 D contre 18 447 154 D au 31/12/2023 enregistrant une augmentation égale à 1 873 111 D détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2024	31/12/2023	Var.
Provision pour indemnités de départ à la retraite	1 567 123	1 739 466	-172 343
Autres provisions pour risques et charges	15 006 919	16 707 688	-1 700 768
° Affaires fiscales	15 006 919	16 677 688	-1 670 769
° Affaires prud'homales	0	30 000	-30 000
Total	16 574 042	18 447 154	-1 873 111

La provision pour risque fiscal correspond aux pénalités encourues en cas de non respect du calendrier de l'arrangement fiscal signé.

NOTE N° 16 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

Cette rubrique est arrêtée au 31/12/2024 à 21 038 053 D contre 23 981 463 D au 31/12/2023 enregistrant une baisse égale à 2 943 410 D détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2024	31/12/2023	VARIATIONS
Fournisseurs d'exploitation			
Fournisseurs locaux	5 448 197	5 341 490	106 707
Fournisseurs étrangers	10 749 914	15 432 830	-4 682 916
Fournisseurs, factures non parvenues	4 570 027	2 879 276	1 690 751
Fournisseurs d'exploitation, retenues de garantie	561	29257	-28 696
S/Total	20 768 699	23 682 853	-2 914 154
Fournisseurs d'immobilisations	269 353	298 610	-29 257
TOTAL GENERAL	21 038 052	23 981 463	-2 943 411

NOTE N° 17 : AUTRES PASSIFS COURANTS :

Cette rubrique est arrêtée au 31/12/2024 à 32 321 111 D contre 54 548 241 D au 31/12/2023 enregistrant une baisse égale à 22 227 130 D détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2024	31/12/2023	Var.
Clients créditeurs	3 847 623	1 008 275	2 839 348
Clients RRR à accorder	1 294 277	692 508	601 769
Fonds social	20 068	234 324	-214 256
Personnel	2 585 781	2 899 411	-313 630
Etat, impôts et taxes	18 201 393	34 793 098	-16 591 705
Sociétés du groupe	0	1 001 000	-1 001 000
Héritiers AD	3 156 505	4 909 500	-1 752 996
CNSS	2 780 275	9 010 125	-6 229 850
Produits constatés d'avance	432 826	0	432 826
Divers	2 364	0	2 364
TOTAUX	32 321 111	54 548 241	-22 227 130

Le détail des principales rubriques figurant parmi les « autres passifs courants » se présente au 31/12/2024 comme suit :

LIBELLES	MONTANTS	LIBELLES	MONTANTS
- Clients créditeurs		- Charges à payer	664 536
GROS PNEUS	190 174	- Clients RRR à accorder	1 294 277
STE LE PNEU	17 309	- Fonds social	20 068
STE JOMAA S.A	1 390 607	- Personnel	
S.C.P	667 921	Provision pour congés à payer et prime de rendement	2 157 632
SPG	80 463	Personnel oppositions	3 781
MIG	10 968	Rémunérations dues au personnel	384 967
SOCIETE PNEURAMA	26 019	Divers	39 401
SET CAR	67 249		2 585 781
TUNICOM	140 932	Etat impôts et taxes	
I.C.A.R	44 420	Echéanciers fiscaux	9 108 922
SIMATRA	247 556	Impôts à liquider	8 422 040
STE EZZAYATINE DES EQUIPEMENTS AGRI	468 863	Divers impôts et taxes	5 896
STE MECHRI DE VENTE PNEUS	72 840		17 536 858
STE TOUMI PNEUMATIQUE	238 429	- Sociétés du groupe	
STE CHAABANE DE COMMERCIALISATION D	12 823	C/C héritiers AD	3 156 505
STE TANZANIT TRADE SARL	134 381	AFRICA HOLDING	0
Divers clients (soldes inférieurs à 10 000 D)	36 669		3 156 505
	3 847 624	Produits constatés d'avance	432 826
- CNSS	2 780 275	Divers	2 364
Reconnaissance de dettes	1 500 937	TOTAL GENERAL	32 321 112
Cotisations	753 023		
Retraite complémentaire	79 600		
CNSS sur Congés payés et primes	446 714		

NOTE N° 18 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Cette rubrique est arrêtée au 31/12/2024 à 72 796 523 D contre 87 925 310 D au 31/12/2023 enregistrant une diminution égale à 15 128 788 D détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2024	31/12/2023	VARIATIONS
Emprunts échus et à moins d'un an			
Echéances en principal à moins d'un an	2 235 593	7 064 164	-4 828 571
Echéances en principal impayées	1 800 000	1 800 000	0
Crédits de gestion	53 404 522	66 056 341	-12 651 820
Intérêts courus	1 176 957	705 322	471 635
Intérêts Impayés	589 211	0	589 211
S/Total 1	59 206 283	75 625 828	-16 419 545
Banques et autres organismes financiers			
BT			
BT RUE DE TURQUIE	803	474	329
STB			
STB EN EUROS	401	401	0
STB TUNIS PORT	14 526	0	14 526
B.H			
B.H AGENCE CHARGUIA	6 134 799	3 640 552	2 494 247
BH COMPTE 473506	6 193 970	4 120 498	2 073 472
BH EN EUROS	2	2	0
BH MB	62	0	62
UBCI			
UBCI Agence Megrine	1 244 878	4 536 694	-3 291 816
ATB			
ATB Agence Centrale	0	225	-225
COFIB			
	311	311	0
BTK			
	488	326	162
S/TOTAL 2	13 590 240	12 299 483	1 290 757
TOTAL GENERAL (1+2)			
	72 796 523	87 925 310	-15 128 788

Les soldes comptables des comptes bancaires ont été valablement rapprochés des soldes figurant sur les relevés bancaires arrêtés au 31 Décembre 2024.

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

Au 31 Décembre 2024, le déficit net de la STIP est arrêté à 7 933 305 D contre un bénéfice de 613 906 D au 31/12/2023 correspondant à la différence entre les produits et les charges, détaillée par année comme suit :

LIBELLES	31/12/2024		31/12/2023		VARIATIONS
	MONTANTS	% CA	MONTANTS	% CA	
PRODUITS D'EXPLOITATION					
· Revenus	140 156 229	100%	137 369 852	99%	2 786 377
· Autres produits d'exploitation	456 993	0%	950 363	1%	-493 370
Total des produits d'exploitation	140 613 222	100%	138 320 215	100%	2 293 007
CHARGES D'EXPLOITATION					
· Variations des stocks de PF et des encours	23 431 741	17%	-8 741 724	-6%	32 173 466
· Achats d'approvisionnements consommés	79 162 654	56%	101 916 942	74%	-22 754 288
	102 594 395	73.20%	93 175 218	67.83%	9 419 177
· Charges de personnel	22 590 490	16%	24 148 825	18%	-1 558 335
· Dotations aux amortissements et aux provisions	3 789 451	3%	3 383 342	2%	406 109
· Autres charges d'exploitation	9 080 860	6%	7 403 477	5%	1 677 384
Total des charges d'exploitation	138 055 196	99%	128 110 862	93%	9 944 334
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 558 026	1.83%	10 209 353	7.43%	-7 651 327
• Charges financières nettes	-12 737 721	-9.09%	-10 892 858	-7.93%	-1 844 863
• Autres gains ordinaires	2 681 466	1.91%	2 236 796	1.63%	444 669
• Autres pertes ordinaires	-102 767	-0.07%	-615 658	-0.45%	512 892
RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IS	-7 600 996	-5%	937 633	1%	-12 271 705
• Impôt sur les sociétés	-332 309	-0.24%	-323 727	-0.24%	-8 582
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-7 933 305	-6%	613 906	0%	-8 547 211

Du tableau ci-dessus, il y a lieu de souligner les remarques suivantes :

PRODUITS D'EXPLOITATION

NOTES N° 19 : REVENUS :

Le chiffre d'affaires hors T.V.A de la STIP est passé de 137 369 852 D au 31 Décembre 2023 à 140 156 229 D dinars au 31 Décembre 2024, enregistrant une augmentation égale à 2 786 377 D détaillée comme suit :

(En Dinars)

LIBELLES	31/12/2024	31/12/2023	VARIATIONS	
			MONTANTS	%
CHIFFRE D'AFFAIRES LOCAL				
Produits finis Msaken	111 254 260	102 696 627	8 557 633	8%
Produits finis MI Bourguiba	8 081 602	8 374 777	-293 175	-4%
Produits intermédiaires	330 264	421 024	-90 760	-22%
Ristournes sur ventes	-1 535 755	-1 341 181	-194 574	15%
TOTAL - CHIFFRE D'AFFAIRES LOCAL	118 130 370	110 151 247	7 979 123	7%
%	84%	80%	286%	
CHIFFRE D'AFFAIRES EXPORT				
Produits finis "All-Steel"	14 607 630	18 821 898	-4 214 268	-22%
Produits finis Msaken	7 388 116	8 178 083	-789 968	-10%
Produits finis MI Bourguiba	30 114	218 623	-188 509	-86%
TOTAL - CHIFFRE D'AFFAIRES EXPORT	22 025 859	27 218 604	-5 192 745	-19%
%	16%	20%	-186%	
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL				
	140 156 229	137 369 852	2 786 377	2%

NOTE N° 20 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION :

Au 31/12/2024, ce poste est arrêté à 456 993 D contre 950 363 D au 31/12/2023 enregistrant une baisse égale à 493 370 D détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2024	31/12/2023	VARIATIONS
Autres produits	361 459	853 409	-491 950
Revenus des immeubles	95 534	93 204	2 330
Quote-part Subvention d'investissement	0	3 750	-3 750
TOTAUX	456 993	950 363	-493 370

CHARGES D'EXPLOITATION :

NOTE N° 21 : ACHATS APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2024 à 79 162 654 D contre 101 916 942 D au 31 décembre 2023, enregistrant une baisse égale à 22 754 288 D, détaillée comme suit :

(En Dinars)

LIBELLES	31/12/2024	31/12/2023	VARIATIONS
Achats d'approvisionnements	46 816 000	69 715 826	-22 899 826
Achats de fournitures et matières consommables	7 768 141	8 700 153	-932 012
Achats non stockés	11 363 679	13 125 491	-1 761 812
Variations de stocks matières premières et fournitures	13 214 833	10 375 472	2 839 361
TOTAL ACHATS APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	79 162 654	101 916 942	-22 754 288

MARGE COMMERCIALE :

La marge brute réalisée en 2024 est arrêtée à 37 561 834 D contre 44 194 634 D en 2023 enregistrant une baisse égale à 6 632 800 D.

Rapportée à la valeur de la production de l'exercice, elle représente 32,18 % en 2024 contre 30,25 % à la clôture de l'exercice précédent, ainsi qu'il résulte du tableau ci-après :

LIBELLES	31/12/2024	31/12/2023	VARIATIONS
Production de l'exercice			
Chiffre d'affaires	140 156 229	137 369 852	2 786 377
Variations des stocks de produits finis et des encours	-23 431 741	8 741 724	-32 173 466
Total Production	116 724 488	146 111 576	-29 387 088
Achats d'approvisionnements consommés	-79 162 654	-101 916 942	-22 754 288
MARGE BRUTE	37 561 834	44 194 634	-6 632 800
% PAR RAPPORT A LA PRODUCTION	32.18%	30.25%	1.93%

En 2024, le tonnage de production s'établit à 8 776 tonnes contre 11 179 tonnes en 2023 en baisse de - 2 403 tonnes (ou -21%).

NOTE N° 22 : CHARGES DE PERSONNEL :

Les charges de personnel ont été arrêtées à 22 590 490 D au titre de l'exercice 2024 contre 24 148 825 D à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant une diminution égale à 1 558 335 D soit -6 %.

L'analyse des charges de personnel se présente comme suit :

LIBELLES	31/12/2024	31/12/2023	VARIATIONS
Salaires	18 609 997	19 750 522	-1 140 525
Charges sociales	3 432 463	3 832 743	-400 280
Autres charges sociales (cantine + medecine du travail)	548 029	565 560	-17 531
Total	22 590 490	24 148 825	-1 558 335

La diminution des frais de personnel est essentiellement due à la baisse de l'effectif.

NOTE N° 23 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31/12/2024 à 3 789 451 D contre à 3 383 342 D au 31/12/2023 enregistrant une augmentation égale à 406 109 D détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2024	31/12/2023	Var.
DOTATIONS AUX AMORTS DES IMMOBILISATIONS. CORPORELLES & INCORPORELLES	2 823 210	2 635 232	187 978
DOTATIONS AUX RESORPTIONS DES CHARGES REPORTEES	70 682	0	70 682
DOTATIONS AUX PROVISIONS			
DP pour dépréciation des stocks	0	30 802	-30 802
DP pour dépréciation des créances clients	219 070	459 645	-240 575
DP des autres actifs courants	259 694	0	259 694
DP pour risques et charges	416 795	257 664	159 131
TOTAL DOTATIONS AUX PROVISIONS	895 560	748 111	147 449
TOTAL DOTATIONS AUX AMORTS ET AUX PROVISIONS	3 789 451	3 383 342	406 109

NOTE N° 24 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

Les autres charges d'exploitation sont passées de 7 403 477 D à fin 2023 à 9 080 860 D à la clôture de l'exercice 2024 enregistrant une augmentation égale à 1 677 384 D détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2024	31/12/2023	Var.
SERVICES EXTERIEURS (gestion des immeubles)			
Location & charges locatives	152 060	152 297	-237
Entretiens et réparations	1 443 997	1 069 912	374 084
Primes d'assurance	1 559 365	1 542 036	17 329
Autres	871 512	607 993	263 518
TOTAL SERVICES EXTERIEURS (gestion des immeubles)	4 026 933	3 372 238	654 695
AUTRES SERVICES EXTERIEURS D'EXPLOITATION			
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	502 989	434 013	68 976
Publicités et propagandes, dons et subventions	707 969	494 808	213 161
Frets et transport sur ventes	238 671	199 250	39 420
Voyages et déplacements	418 072	198 727	219 346
Missions et réceptions	526 798	485 143	41 655
Frais postaux et de télécommunication	68 201	154 650	-86 449
Commissions bancaires et de Factoring	1 757 500	805 233	952 267
Jetons de présence et indemnités spéciales	309 375	297 500	11 875
TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS D'EXPLOITATION	4 529 575	3 069 324	1 460 251
IMPOTS ET TAXES	524 353	961 914	-437 562
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	9 080 860	7 403 477	1 677 384

NOTE N° 25 : CHARGES FINANCIERES NETTES :

Au 31/12/2024 les charges financières nettes totalisent 12 737 721 D contre 10 892 858 D à la fin de l'exercice 2023 enregistrant une augmentation égale à 1 844 862 D soit +17% détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2024	31/12/2023	VARIATIONS
Intérêts sur emprunts	2 689 397	694 602	1 994 795
Intérêts sur crédits de gestion	9 122 851	9 491 664	-368 813
Intérêts et Pénalités de retard	732 607	533 758	198 850
Pertes de Change réalisées	652 393	754 380	-101 987
Gains de Change réalisés	-494 710	-508 289	13 579
Pertes/Gains de change nets non réalisés	66 431	-43 504	109 935
Autres produits financiers	-31 249	-29 753	-1 496
TOTAL	12 737 721	10 892 858	1 844 862

NOTE N° 26 : AUTRES GAINS ORDINAIRES :

Ce poste arrêté à 2 681 466 D au 31/12/2024 est détaillé comme suit :

LIBELLES	31/12/2024	31/12/2023	VARIATIONS
Reprises sur provisions pour risques et charges	1 900 601	159 407	1 741 194
Reprises sur provisions créances	271 255	1 753 056	-1 481 801
Reprises sur provisions stocks	165 047	0	165 047
Diverses régularisations	344 562	319 333	25 229
Produits nets sur cession d'immobilisations	0	5 000	-5 000
TOTAL	2 681 466	2 236 796	444 669

NOTE N° 27 : AUTRES PERTES ORDINAIRES :

Ce poste arrêté au 31/12/2024 à 102 767 D est détaillé comme suit :

LIBELLES	31/12/2024	31/12/2023	VARIATIONS
Diverses Régularisations	102 767	615 658	-512 892
TOTAL	102 767	615 658	-512 892

NOTE N° 28 : IMPOT SUR LES SOCIETES :

Compte tenu du résultat et du report déficitaire, la STIP reste soumise au minimum d'impôt sur les sociétés aux taux de 2 % du chiffre d'affaires local et 0,1 % du chiffre d'affaires à l'export soit 332 309 D au titre de l'exercice 2024 contre 323 723 D à la clôture de l'exercice précédent enregistrant une hausse égale à 8 582 D en liaison avec la hausse des revenus en 2024.

NOTE N° 29 : RESULTAT NET DE L'EXERCICE :

Le déficit de l'exercice 2024 est arrêté à 7 933 305 D contre un bénéfice de 613 906 D en 2023 enregistrant une baisse égale à 8 547 211 D découlant des éléments négatifs et positifs suivants :

Eléments négatifs :	11 797 779 D
°Hausse des charges d'exploitation	9 944 334 D
°Augmentation des charges financières nettes	1 844 863 D
°Hausse de l'impôt sur les sociétés	8 582 D
Eléments positifs :	3 250 568 D
°Hausse des produits d'exploitation	2 293 007 D
°Hausse des autres gains ordinaires	444 669 D
°Baisse des autres pertes ordinaires	512 892 D
Solde net	8 547 211 D

NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

NOTE N° 30 : Flux liés à l'exploitation

Les flux affectés à l'exploitation totalisent -28 090 095 D en 2024 et se détaillent comme suit :

- **Amortissements et provisions**

LIBELLES	31/12/2024	31/12/2023	VARIATIONS
Amortissement des immobilisations incorporelles	8 486 898	8 486 898	0
Amortissement des immobilisations corporelles	181 068 465	178 245 255	2 823 210
Provisions sur immobilisations financières	4 508 355	4 508 355	0
Résorption des charges à répartir	70 682	0	70 682
Provisions sur stocks	947 446	1 112 493	-165 047
Provisions pour créances douteuses	13 767 535	13 786 062	-18 527
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	550 224	154 655	395 569
Provisions pour risques et charges	16 574 042	18 447 154	-1 873 112
TOTAL	225 973 647	224 740 871	1 232 776

- **Variation des stocks**

LIBELLES	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Matières premières	17 520 097	28 918 083	-11 397 986
Autres approvisionnements	9 747 850	9 903 947	-156 097
En-cours de production	7 203 055	6 253 271	949 784
Stock de produits finis	7 260 112	31 641 637	-24 381 525
TOTAL	41 731 114	76 716 938	-34 985 823

- **Variation des créances clients**

LIBELLES	31/12/2024	31/12/2023	VARIATION
Clients locaux	10 088 858	6 050 961	4 037 897
Clients étrangers	3 286 968	6 760 394	-3 473 426
Chèques en caisse	0	3 670 121	-3 670 121
Clients douteux	13 767 536	13 326 417	441 119
Ecart de conversion	2 332	31 825	-29 493
TOTAL	27 145 695	29 839 718	-2 694 023

- **Variations des autres actifs courants :**

LIBELLES	31/12/2024	31/12/2023	Var.
VALEURS BRUTES			
Fournisseurs débiteurs	6 501 490	4 937 629	1 563 861
Sociétés du groupe	0	1 607 565	-1 607 565
Charges constatées d'avance	1 027 030	589 647	437 384
Avances et prêts au personnel	281 909	317 015	-35 107
Avance - Chomage technique	259 694	0	259 694
Etat, crédit d'I.S	5 790 742	4 498 811	1 291 931
Etat, TVA récupérable	200 028	69 788	130 241
Etat, TVA retenue à la source	50 805	0	50 805
Etat, Impôts et taxes	36 532	0	36 532
Etat, report d'impôt	0	592	-592
Produits à recevoir	298 206	0	298 206
Divers	399 542	145 348	254 194
TOTAL	14 845 979	12 166 394	2 679 585

• **Variations des fournisseurs et des autres dettes :**

LIBELLES	31/12/2024	31/12/2023	VARIATION
Fournisseurs locaux	5 414 378	5 307 671	106 707
Fournisseurs étrangers	10 489 827	15 432 830	-4 943 003
Fournisseurs, factures non parvenues	4 570 027	2 879 276	1 690 751
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	33 819	33 819	0
Fournisseurs retenues de garantie	561	29 257	-28 696
Fournisseurs d'immob. locaux	116 491	116 491	0
Fournisseurs d'immob. étrangers	25 555	25 555	0
Fournisseurs d'ommo. , retenues de garantie	127 308	156 565	-29 257
Fournisseurs, écarts de conversion	260 087	0	260 087
Total des fournisseurs et Comptes rattachés	21 038 053	23 981 463	-2 943 410
Clients créditeurs	3 847 623	1 008 275	2 839 348
Clients RRR à accorder	1 294 277	692 508	601 769
Fonds social	20 068	234 324	-214 256
Personnel	2 585 781	2 899 411	-313 630
Etat, impôts et taxes	18 201 393	34 793 098	-16 591 705
Sociétés du groupe	0	1 001 000	-1 001 000
Héritiers AD	3 156 505	4 909 500	-1 752 996
CNSS	2 780 275	9 010 125	-6 229 850
Produits constatés d'avance	432 826	0	432 826
Divers	2 364	0	2 364
Total des autres passifs courants	32 321 111	54 548 241	-22 227 129
Dettes envers l'Etat	26 633 187	6 449 275	20 183 912
CNSS	5 253 278	386 987	4 866 291
Total des autres dettes	31 886 465	6 836 262	25 050 203
TOTAL	85 245 629	85 365 965	-120 336

NOTE N° 31 : FLUX LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Les flux affectés aux activités d'investissement totalisent – 11 186 728 D en 2024 et se détaillent comme suit :

LIBELLES	31/12/2024	31/12/2023	VARIATIONS
Immobilisations incorporelles	9 562 611	9 320 452	242 159
Immobilisations corporelles	288 480 636	277 748 153	10 732 483
Immobilisations financières	6 216 127	6 216 085	42
Charges à répartir	212 045	0	212 045
TOTAL	304 471 419	293 284 690	11 186 728

NOTE N° 32 : FLUX LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

Les flux affectés aux activités de financement totalisent 13 342 253 D en 2024 et se détaillent comme suit :

LIBELLES	31/12/2024	31/12/2023	VARIATION
Crédit de consolidation STB		0	0
Crédit de consolidation BNA		0	0
Crédit BH leasing n° 1574700		0	0
Crédit BH leasing n° 1599280	72 698	122 677	-49 979
Crédit BH leasing n° 1601960	1	14 688	-14 687
Crédit BH leasing n° 1601630	601 674	885 128	-283 454
Crédit leasing 1591470	523 971	787 630	-263 659
Crédit CMT Cogénération	10 205 294	6 516 223	3 689 071
Total emprunts à plus d'un an	11 403 638	8 326 346	3 077 292
Echéances en principal à moins d'un an	2 235 593	7 064 164	-4 828 571
Echéances en principal impayées	1 800 000	1 800 000	0
Crédits de gestion	53 404 522	66 056 341	-12 651 820
Intérêts courus	1 176 957	705 322	471 635
Intérêts impayés	589 211	0	589 211
Autres passifs financiers	59 206 283	75 625 828	-16 419 545
TOTAL	70 609 921	83 952 174	-13 342 253

NOTE N° 33 : Rapprochement de la trésorerie de fin d'exercice avec les éléments du bilan

LIBELLES	31/12/2024	31/12/2023	VARIATION
Valeurs à l'encaissement	1 589 207	0	1 589 207
- Banques			
STB TUNIS PORT	0	41	-41
STB M'SAKEN	14 112	13 217	895
STB	35 017	35 017	0
BANQUE ZITOUNA	4 104 928	800 350	3 304 578
ATB Agence Centrale	20 763	0	20 763
BH USD	36	36	0
BH MB	-62	7	-69
BH CCBN°2124	61	133	-73
Blocage saisie arrêt	176 700	197 202	-20 502
Virements Internes	0	54 000	-54 000
Total Banques	4 351 554	1 100 005	3 251 551
- Caisses			
M'SAKEN	61 172	39 297	21 875
MENZEL BOURGUIBA	6 298	15 029	-8 731
TUNIS	326	2 612	-2 286
TRANSIT SOUSSE	532	337	195
Total Caisses	68 328	57 275	11 053
Trésorerie négative			
BT RUE DE TURQUIE	-803	-474	-329
STB TUNIS PORT	-14 526		-14 526
STB EN EUROS	-401	-401	0
B.H AGENCE CHARGUIA	-6 134 799	-3 640 552	-2 494 247
BH COMPTE 473506	-6 193 970	-4 120 498	-2 073 472
BH EN EUROS	-2	-2	0
UBCI Agence Megrine	-1 244 878	-4 536 694	3 291 816
ATB Agence Centrale		-225	225
COFIB	-311	-311	0
BTK	-488	-326	-162
Total trésorerie négative	-13 590 178	-12 299 483	-1 290 695
TOTAL	-7 581 089	-11 142 203	3 561 114

NOTE N° 34 : ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Les engagements hors bilan sont arrêtés au 31/12/2024 à 483 348 172 D détaillés comme suit :

LIBELLES	MONTANTS
ENGAGEMENTS DONNES	358 152 401
- HYPOTHEQUES ET NANTISSEMENTS	335 252 711
- EFFETS ESCOMPTEES :	22 899 690
ENGAGEMENTS RECUS	1 500 000
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	123 695 771
TOTAL ENGAGEMENTS HORS BILAN	483 348 172

Le détail des engagements par catégories se présente comme suit :

34.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN

34.1.1. HYPOTHEQUES ET NANTISSEMENTS

CREDITS	1-TF N°40372 Sousse dénommé ALAMAL	2-TF N° 110803 Tunis dénommé Terrain du Port Etat	3-TF N° 2518 Manouba Tunis dénommé STIP	4-TF N° 16680 Manouba Tunis dénommé AMINE	5-TF N° 186438 Tunis dénommé FORCE DU PNEU	6. FONDS DE COMMERCE	7. MATERIEL	TOTAL
ENA								
10 000 000	10 000 000		10 000 000				10 000 000	10 000 000
8 538 600	8 538 600		8 538 600				8 538 600	8 538 600
7 310 000			7 310 000			7 310 000	7 310 000	7 310 000
7 022 500			7 022 500					7 022 500
7 000 000	7 000 000						7 000 000	7 000 000
5 000 000	5 000 000					5 000 000		5 000 000
5 000 000	5 000 000		5 000 000			5 000 000	5 000 000	5 000 000
4 900 000	4 900 000						4 900 000	4 900 000
3 400 000	3 400 000		3 400 000			3 400 000	3 400 000	3 400 000
1 462 500	1 462 500							1 462 500
1 400 000	1 400 000		1 400 000					1 400 000
1 102 500	1 102 500							1 102 500
950 000	950 000							950 000
625 000	625 000							625 000
382 500	382 500							382 500
200 000	200 000		200 000			200 000	200 000	200 000
64 293 600	49 961 100		42 871 100			20 910 000	46 348 600	64 293 600
STB								
2 000 000							2 000 000	2 000 000
5 000 000						5 000 000	5 000 000	5 000 000
9 000 000						9 000 000		9 000 000
5 000 000						5 000 000		5 000 000
3 265 000							3 265 000	3 265 000
8 673 000							8 673 000	8 673 000
11 042 000						11 042 000		11 042 000
11 000 000						11 000 000	11 000 000	11 000 000
54 980 000	0	0	0	0	0	41 042 000	29 938 000	54 980 000
EH								
18 580 000	18 580 000					18 580 000		18 580 000
10 986 666	10 986 666		10 986 666			10 986 666		10 986 666
17 650 000	17 650 000							17 650 000
11 890 000	11 890 000	11 890 000	11 890 000	11 890 000	11 890 000	11 890 000		11 890 000
18 350 000	18 350 000							18 350 000
36 000 000		36 000 000	36 000 000	36 000 000	36 000 000	36 000 000		36 000 000
113 456 666	77 456 666	47 890 000	58 876 666	47 890 000	47 890 000	65 566 666	0	113 456 666
ATB								
4 000 000	4 000 000						4 000 000	4 000 000
3 050 000	3 050 000					3 050 000	3 050 000	3 050 000
1 650 000							1 650 000	1 650 000

	8 700 000	7 050 000	0	0	0	0	3 050 000	8 700 000	8 700 000
CREDITS	1-TF N°40372 Sousse dénomé ALAMAL	2-TF N° 110803 Tunis dénomé Terrain du Port Etat	3-TF N° 2518 Manouba Tunis dénomé STIP	4-TF N° 16680 Manouba Tunis dénomé AMINE	5-TF N° 186438 Tunis dénomé FORCE DU PNEU	6. FONDS DE COMMERCE	7. MATERIEL	TOTAL	
AMENBANK									
	7 000 000						7 000 000		7 000 000
	1 200 000				1 200 000				1 200 000
	850 000					850 000	850 000		850 000
	9 050 000	0	0	0	1 200 000	850 000	850 000		9 050 000
UBCI									
	6 000 000						6 000 000		6 000 000
	11 500 000	11 500 000		11 500 000	11 500 000				11 500 000
	17 500 000	0	0	0	11 500 000	0	6 000 000		17 500 000
ZITOUNA									
	7 000 000	7 000 000		15 000 000	15 000 000		7 000 000		7 000 000
	3 000 000	3 000 000	15 000 000			15 000 000	3 000 000		3 000 000
	5 000 000	5 000 000		5 000 000	5 000 000		5 000 000		5 000 000
	5 000 000	5 000 000	5 000 000			5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
	20 000 000	20 000 000		20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	5 000 000	20 000 000
BHLEASING									
	2 310 392	2 310 392							2 310 392
	2 310 392	2 310 392	0	0	0	0	0	0	2 310 392
FISC									
	13 731 019		13 731 019						13 731 019
	31 231 034				31 231 034				31 231 034
	44 962 053	0	13 731 019	0	0	31 231 034	0	0	44 962 053
	335 252 711	156 778 158	61 621 019	121 747 766	67 890 000	111 821 034	151 418 666	96 836 600	335 252 711

La société doit réclamer les main-levées des garanties accordées sur tous les crédits totalement remboursés.

34.1.2. EFFETS ESCOMPTEES	
CLIENTS	MONTANTS
SOMACOP	11 888 288
STE JOMAA S.A	8 313 616
COMET	722 026
TUNICOM	626 015
SIMATRA	520 714
GROS PNEUS	215 462
I.C.A.R	170 167
SICAME	126 581
ICAR	90 213
SET CAR	85 083
SITAR	61 753
STE IND ASSEMBLAGE AUTO TRUCK	
SINAAT	56 854
SIMMA	22 918

TOTAL**22 899 690**

34.2. ENGAGEMENTS RECUS :		
CLIENTS	MONTANTS	OBSERVATIONS
Bechir LOUATI	1 000 000	Enregistré à la REAS 1 ^{er} Bureau-Tunis le 17/10/2005 sous le n° 5607406
Mondher ELGHALI TUNICOM	500 000	Enregistré à la recette des finances Rue de Paradis-Ariana le 16/07/2014 sous le n° 14606444
TOTAL GENERAL	1 500 000	

34.3. ENGAGEMENTS RECIPROQUES

DESIGNATION	MONTANTS	OBSERVATIONS
CAUTIONS DOUANIERES - BH	5 329 985	BH
CAUTIONS DOUANIERES – BH	778 285	BH
AUTRES CAUTIONS DOUANIERES	500 000	BH - DOUANE MISE A LA CONSOMMATION
TRANSTU	183 401	BH - CAUTION DEFINITIVE / (MARCHE)
OMPP	300	
LETTRE DE GARANTIE	111 800	BH
SNCFT	12 000	BH
SIOC	1 000 000	BH
Montasser DRIDI	20 000 000	Banque ZITOUNA
Montasser DRIDI	47 890 000	BH
AFRICA Holding	47 890 000	BH
TOTAL	123 695 771	

TUNIS, LE 19 SEPTEMBRE 2025

MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE
PNEUMATIQUES « STIP » SA.
BOULEVARD DE LA TERRE CENTRE URBAIN NORD
BP N°77 TUNIS. 1003 EL KHADRA

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale en date du 30 août 2023, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques « STIP » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024 ainsi que sur les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

1. Opinion :

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques** qui comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, Les soldes intermédiaires de gestion ainsi que les notes annexes arrêtés au 31 décembre 2024.

Ces états financiers font apparaître un total net de bilan égal à **192 086 229 D**, un résultat net déficitaire égal à **7 933 305 D** et des flux d'exploitation positifs de **28 090 095 D**. Ces comptes ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration du 5 septembre 2025 sur la base des éléments disponibles à cette date.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la STIP arrêtée au 31 décembre 2024 ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie au titre de l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus

amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés d'audit :

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons estimé que la question décrite ci-après constitue la question clés de l'audit qui doit être communiquée dans le présent rapport :

3.1 : Evaluation des créances clients au 31 décembre 2024 :

Le montant brut des créances clients est arrêté au 31 décembre 2024 à 27 145 695 D contre 29 839 719 D au 31 décembre 2023 enregistrant ainsi une diminution nette égale à 2 694 024 D.

Les créances douteuses ainsi que les provisions pour créances clients sont ramenées de 13 786 062 D en 2023 à 13 767 535 D au 31/12/2024 en baisse de 18 527 D.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen de la situation juridique des clients, la revue de l'ancienneté des créances, l'historique des encaissements (y compris les encaissements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ou accords de paiements ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le management (telles que des informations sur les perspectives et performances futures des principaux créanciers)

Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant ces estimations.

4 : Observations :

4.1 Notification de redressement douanier :

Nous attirons votre attention sur la Note 2.2.8 aux états financiers qui décrit l'incertitude relative au différend opposant actuellement la STIP aux services de la Douane concernant l'affaire portant sur le non-rapatriement des produits des exportations relatives aux exercices 1999 à 2005

A ce jour, la Direction Générale a appuré avec les parties concernées la majorité des dossiers réclames par la Douane.

Au stade actuel des procédures, bien que l'issue finale associée à cette situation ne peut être déterminée, le management de la société estime que la position de la société est parfaitement défendable et donc d'être en droit de ne constater aucune provision dans les états financiers.

4.2 Événement postérieur à la date de clôture :

Ainsi qu'il est indiqué à la Note 2.5 aux états financiers, postérieurement au 31 décembre 2024, une grève a été décidée par le nouveau bureau syndical de la société et a couvert la période allant du 13 mars au 2 avril 2025.

Cette grève a notamment perturbé la production, les ventes et a retardé le dédouanement des importations de matières premières.

L'impact financier de cette grève sur les comptes de 2025 ne peut être actuellement estimé.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

5. Rapport de gestion du Conseil d'administration :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration de la Société.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit.

A la lumière de nos travaux d'audit, nous avons relevé un effort de la direction dans le domaine sociétal et environnemental à travers des contributions significatives dans les domaines de l'environnement et le développement durable, la rationalisation de l'exploitation des ressources, le développement des compétences et de l'emploi.

6. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers :

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la Société.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

II- RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

II.1. Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous devons procéder à des vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Société.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception, de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'Administration.

Au cours de l'exercice 2021, nous avons examiné les procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

Il nous a été permis, à travers cet examen, de déceler des insuffisances au niveau de la formalisation des procédures de collecte de l'information financière ainsi que des procédures appropriées permettant notamment de les contrôler.

La stabilisation des structures de la STIP nécessite la finalisation de l'organigramme et la mise en place d'un manuel de procédures répondant aux besoins urgents de la société.

Il est à noter que la STIP a lancé courant l'année 2024 un nouveau système d'information « SAGE X3 » actuellement en phase de test- répondant mieux aux besoins de la société en matière de production et de présentation de son information financière.

II.2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur :

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la Société avec la réglementation en vigueur.

II.3. Continuité de l'exploitation : Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

Nous attirons votre attention sur la Note 2.2.1 aux états financiers, en effet, en raison des pertes cumulées au 31 Décembre 2024, les capitaux propres de la STIP ont été arrêtés à 6 066 397 D pour un capital de 12 623 469 D soit 245 375 D en deçà de la moitié du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, le Conseil d'Administration doit, dans les quatre mois de l'approbation des comptes, provoquer la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de statuer sur les dispositions de cet article.

II.4. Respect des dispositions de l'article 275 du Code des Sociétés Commerciales

L'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 ne s'est pas réunie dans les 6 mois de la date d'arrêté des comptes. Ceci est contraire aux dispositions de l'article 275 du Code des Sociétés Commerciales.

II.5. Acquisition par la société de ses propres actions :

L'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Mars 2002 a autorisé le Conseil d'Administration de procéder à l'achat et à la revente des actions émises par la STIP afin de réguler le cours boursier.

Au 31 Décembre 2024, la STIP détenait encore 32 845 de ses titres figurant au niveau des états financiers pour 325 724 D.

Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 19 (nouveau) de la loi N°94-117 qui précise que l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire au Conseil d'Administration ne peut être accordée pour une durée supérieure à trois ans.

Il convient de préciser qu'une Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement le 1^{er} Février 2023 a approuvé la mise en vente de ces actions.

TUNIS LE 19 SEPTEMBRE 2025

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

**Néjiba CHOUK
DIRECTEUR GENERAL**

CABINET NEJIBA CHOUK

**Hassen BOUAITA
Directeur Associé**

F M B Z KPMG TUNISIE

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. OPERATIONS RELATIVES AUX NOUVELLES CONVENTIONS REGLEMENTEES :

En application du paragraphe II-1 de l'article 200 du code des sociétés commerciales, sont soumises à autorisation préalable du Conseil d'Administration :

« Toute convention conclue directement ou par personne interposée, entre la société d'une part et le président du Conseil d'Administration, son administrateur délégué, son directeur Général, l'un de ses directeurs Généraux adjoints, l'un de ses administrateurs ou l'un des actionnaires personne physique y détenant directement ou indirectement une fraction de droit au vote supérieure à 10%, ou la société la contrôlant au sens de l'article 461 du code des sociétés commerciales, d'autre part ». Ces opérations se détaillent comme suit :

1/ Selon la convention de cession de créance datée du 2 juillet 2024, Mr Montasser DRIDI a cédé à la société STIP sa créance en compte courant actionnaire ouvert auprès de la société AFRICA HOLDING à hauteur de 1 001 000 D afin de permettre à la STIP de rembourser la totalité du prêt qu'elle a obtenu auprès de la société AFRICA HOLDING. La société AFRICA HOLDING et la STIP ont convenu de procéder à la compensation entre :

- La dette de la STIP envers la société AFRICA HOLDING d'un montant égal à 1 001 000 D,
- Et la créance cédée par Mr Montasser DRIDI de 1 001 000 D.

La dette de la STIP envers la société AFRICA HOLDING se trouve ainsi totalement éteinte par voie de compensation.

2/ Au cours de l'exercice 2024, et suivant le protocole d'accord tripartite en date du 15 juillet 2024 conclu entre les sociétés STIP, SOMACOP et Mr. Montasser DRIDI, Président du Conseil d'Administration de la STIP, ce dernier a affecté 939 000D de son compte courant ouvert sur les livres de la STIP au règlement des créances détenues par la STIP sur la SOMACOP.

La SOMACOP a accepté la prise en charge de son passif envers la STIP par Mr. Montasser DRIDI et l'a affecté en compte courant associé sur ses livres pour le même montant.

3/ Suivant le protocole d'accord signé en date du 31 décembre 2024 entre Monsieur Montasser Dridi, la société STIP, la Société Maghrebienne de Commercialisation de Pneumatiques « SOMACOP » et la société AMINE PLUS TIRE, Mr Montasser Dridi a affecté 1 500 000D de son compte courant actionnaire sur les comptes de la STIP au règlement de :

- La dette de la société Amine Plus Tire inscrite sur les livres de la STIP en compte courant AMINE PLUS TIRE nette de retenue à la source pour **326 882,150 D** : (392 082,803 D - 65 200,653 D)

- La dette de la société SOMACOP inscrite sur les livres de la STIP en compte courant SOMACOP pour **49 081,579 D**.

- La dette de la société SOMACOP inscrite sur les livres de la STIP en compte fournisseur SOMACOP nette de retenue à la source pour **1 124 036,271 D**. (1 135 390,173 D - 11 353,902 D)

Les sociétés AMINE PLUS TIRE et SOMACOP ont accepté la prise en charge de leurs passifs envers la sociétés STIP et l'ont affecté en comptes courants associés sur leurs livres.

II. POURSUITE DES CONVENTIONS ANTERIEURES A 2024 :

L'exécution des conventions suivantes autorisées au cours des exercices antérieurs et poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 a évolué comme suit :

II. 1. OPERATIONS AVEC LES HERITIERS DE FEU Mr. Abdelkader DRIDI, PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA STIP JUSQU'AU 22 AOUT 2022 :

Suite au décès de Feu Mr. Abdelkader DRIDI, survenu le 22 août 2022, son compte courant créateur, ouvert dans les livres de la STIP, suivant autorisation du Conseil d'Administration en date du 02/11/2016, a été affecté entre ses héritiers suivant acte notarié en date du 2 juin 2024 enregistré sur le registre du premier notaire sous le numéro 24/111, pages 67/68 comme suit :

- Madame Nadia DRIDI	:	1 400 000 D
- Madame Sonia Dridi	:	1 400 000 D

- Madame Basma Dridi : 1 400 000 D
- Monsieur Safouen DRIDI : 1 400 000 D
- Monsieur Mohamed Dridi : 1 400 000 D
- Monsieur Montasser Dridi : 3 000 000 D

Les soldes des comptes courants des héritiers de feu Mr. Abdelkader DRIDI, après déduction des avances perçues, se détaillent comme suit :

- Madame Nadia DRIDI : 1 300 000 D
- Madame Sonia Dridi : 1 300 000 D
- Madame Basma Dridi : 1 300 000 D
- Monsieur Safouen DRIDI : 1 200 000 D
- Monsieur Mohamed Dridi : 1 400 000 D
- Monsieur Montasser Dridi : 3 000 000 D

Suivant acte d'échange en date du 6 septembre 2024 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1^{er} Bureau le 2 octobre 2024 sous le N°24203478, Mesdames Nadia, Sonia, et Basma DRIDI ont transféré les soldes de leurs comptes courants ouverts sur les livres de la STIP à Monsieur Montasser DRIDI avec pour date d'effet, la date du décès de feu Mr. Abdelkader DRIDI soit le 22 août 2022 portant les soldes des comptes courants des héritiers de feu Mr. Abdelkader DRIDI à :

- Madame Nadia DRIDI : 0 D
- Madame Sonia Dridi : 0 D
- Madame Basma Dridi : 0 D
- Monsieur Safouen DRIDI : 1 200 000 D
- Monsieur Mohamed Dridi : 1 400 000 D
- Monsieur Montasser Dridi : 6 900 000 D

Dans le cadre d'un assainissement financier partiel des sociétés du groupe STIP, Monsieur Montasser DRIDI a réparti le solde de son compte courant associé créateur ouvert dans les livres de la STIP entre la STIP et ses filiales SOMACOP et AMINE PLUS TIRE afin d'apurer les comptes courants débiteurs inter sociétés du groupe.

Suite aux sus dites opérations intervenues en 2024, les soldes des comptes courants des héritiers de feu Mr. Abdelkader Dridi ouverts dans les livres de la STIP, se détaillent au 31 décembre 2024 comme suit:

- Monsieur Safouen DRIDI : 1 200 000 D
- Monsieur Mohamed Dridi : 1 400 000 D
- Monsieur Montasser Dridi : 556 505 D

Cautions personnelles et solidaires de Monsieur Montasser DRIDI au profits des banques ZITOUNA et BH :

Par acte enregistré à la recette des finances, Monsieur Montasser DRIDI a accordé sa caution personnelle et solidaire du crédit de gestion accordé par la Banque ZITOUNA à la STIP pour une valeur égale à 20 000 000 D.

Par acte enregistré à la recette des finances, Monsieur Montasser DRIDI a accordé sa caution personnelle et solidaire du crédit de gestion accordé par la BH à la STIP pour une valeur égale à 47 890 000 D.

2021 :	278 500
2022 :	120 000
2023 :	1 124 274
2024 :	207 200
	2 962 889
SOLDE AU 31/12/2024	1 722 742

- **Créances de l'exercice**

Au 31 décembre 2024, les créances de la SOMACOP totalisent 5 288 145 D, hors les effets escomptés non échus d'un montant de 11 888 288 D.

- **Crédit à Long terme :**

Le crédit à long terme fixé par l'accord transactionnel en date du 31 Août 2018 à 5 000 000 D remboursable sur sept ans portant intérêt au taux de 0.5% à raison d'une mensualité constante égale à 61 000 dinars a été totalement remboursé en 2024.

- **Opérations inter sociétés :**

Au 31 décembre 2024, le solde des opérations inter sociétés est nul.

II.4. OPERATIONS AVEC LA SMTP (FILIALE MAROCAINE DE LA STIP) :

Au cours de l'exercice 2024 aucune opération commerciale avec la SMTP n'a été réalisée.

Il est à rappeler que suite à l'ouverture de la procédure de règlement judiciaire de la SMTP par jugement du tribunal de commerce de CASABLANCA en date du 25 Septembre 2017, la STIP a constaté en 2017 des provisions pour couvrir la totalité des comptes de la SMTP.

Suite au jugement du tribunal de commerce de CASABLANCA en date du 12 juillet 2018 stipulant la cessation de paiement et le règlement judiciaire de la SMTP, et compte tenu de l'importance des dettes privilégiées de la SMTP, la STIP a annulé toutes ses créances envers la SMTP. Sa participation au capital a été totalement provisionnée.

II.5. OPERATIONS AVEC LA SOCIETE AMINE PLUS (FILIALE DE SOMACOP) :

Au 31/12/2024, le solde du compte de la Société AMINE PLUS TIRE sur les livres de la STIP est nul. Il a évolué comme suit sur l'exercice 2024 :

LIBELLES	SOLDES 2024	REGLEMENTS 2024	OPERATIONS 2024	SOLDES 2023
Frais détachement	0	-142 172	0	142 172
Loyers	0	-609 355	78 460	530 895
Client STIP	0	305 470		-305 470
Frais de publicité	0	53 975	-53 975	
TOTAUX	0	-392 082	24 485	367 597

II.6. OPERATIONS AVEC LA SOCIETE INDUSTRIELLE D'OUVRAGES EN CAOUTCHOUC (SIOC) :

Le compte de la société SIOC, dans laquelle Monsieur Montasser DRIDI est administrateur, présente au 31 décembre 2024 un solde client débiteur égal à 337 659 D. Aucun mouvement n'a été enregistré sur ce compte en 2024.

II.7. EMPRUNTS NON COURANTS CONTRACTES PAR LA STIP :

Au 31 décembre 2024, la STIP est en phase avec les échéanciers ayant fait l'objet des accords transactionnels avec les établissements bancaires relatifs à ses engagements antérieurs à 2016. L'évolution des sus dits accords transactionnels se présente comme suit :

DESIGNATION BANQUES	ACCORDS TRANSACTIONNELS	REGLEMENTS 2020 - 2023	SOLDES AU 31/12/2023	REGLEMENTS 2024	SOLDES AU 31/12/2024
STB	19 000 000	15 500 000	3 500 000	3 500 000	0
BNA	13 000 000	10 000 000	3 000 000	2 200 000	800 000
AB	4 725 000	4 725 000	0	0	0
ATTIJARI BANK	2 500 000	2 500 000	0	0	0
BFT	3 000 000	3 000 000	0	0	0
UIB	900 000	900 000	0	0	0
	43 125 000	36 625 000	6 500 000	5 700 000	800 000

Le crédit auprès de la BNA a été soldé en 2025.

III. OPERATIONS SOUMISES A AUTORISATION, APPROBATION ET AUDIT :

En application des dispositions du paragraphe II-5 de l'article 200 du code des sociétés commerciales, toutes obligations et engagements pris vis-à-vis du Président, du Directeur Général et des membres du Conseil d'Administration relatifs aux éléments de rémunérations, indemnités et avantages qui leur sont attribués sont soumis à l'autorisation du Conseil d'Administration, à l'approbation de l'assemblée générale et à l'audit du commissaire aux comptes.

1/ Par décision du Conseil d'Administration en date du 30 août 2023, Monsieur Montasser DRIDI a été nommé président du Conseil pour un mandat qui prendra fin à l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2025. Le Conseil d'Administration, tenu le 2 septembre 2025, a décidé d'allouer une rétribution au président du Conseil d'Administration intitulée rémunération spéciale pour des missions spécifiques égale à 200 000 D nets et ce, au titre des années 2024 et 2025.

La rétribution relative à 2024 a été constatée parmi les charges et totalement réglée au cours de l'exercice concerné.

2/ Par décision du Conseil d'Administration, tenu en date du 30 août 2023, la rémunération de Monsieur Khemis BABA, Directeur Général de la société a été portée à 10 000 D nets par mois (soit 120 000 D nets par an) avec attribution d'une voiture de service et des bons de carburant à raison de 500 litres par mois à titre d'avantages en nature avec effet à partir du 1er janvier 2023.

Monsieur Khemis BABA, Directeur Général de la société a perçu une rémunération au titre de l'exercice 2024 égale à 120 000 D.

3/ Les membres du conseil d'administration de la STIP sont rémunérés par des jetons de présence.

L'AGO du 15/11/2024 a alloué au titre de l'exercice 2023 des jetons de présence à hauteur de 2 500 Dinars nets par séance pour chaque administrateur avec un maximum de 10 000 net par administrateur.

La charge comptabilisée à ce titre au cours de l'exercice 2024 s'élève à 109 375.D

IV. OPERATIONS INTERDITES :

En application du paragraphe III de l'article 200 du code des sociétés commerciales, il est interdit au Président du conseil, au Directeur Général et aux membres du Conseil d'Administration ainsi qu'aux conjoints, ascendants, descendants et toute personne interposée au profit de l'un d'entre eux, de contracter sous quelque forme que ce soit, des emprunts avec la société, de se faire consentir par elle une avance, un découvert en compte courant ou autrement, ou d'en recevoir des subventions ainsi que de se faire cautionner ou avaliser par elle, leurs engagements envers les tiers sous peine de nullité du contrat.

Au cours de l'exercice 2024, nous n'avons relevé aucune opération entrant dans ce cadre.

FAIT A TUNIS, LE 19 SEPTEMBRE 2025

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Néjiba CHOUK
DIRECTEUR GENERAL

CABINET NEJIBA CHOUK

Hassen BOUAITA
Directeur Associé

F M B Z KPMG TUNISIE